

## La Région met en place une aide pour les commerçants et artisans victimes de dégâts provoqués lors des violences urbaines

**Réunis en commission permanente, vendredi 7 juillet à Besançon, les élus régionaux se sont prononcés en faveur d'un mécanisme d'aide pour soutenir les professionnels dont l'outil de travail a été dégradé lors des épisodes de violences urbaines survenues ces derniers jours.**

Les émeutes que vient de vivre le pays à la suite de la mort de Nahel, adolescent de 17 ans tué par un policier le 27 juin, à Nanterre, ont essaimé sur tout le territoire, des centres-villes de grandes agglomérations aux communes plus petites.

Entre le 27 juin et le 4 juillet, de nombreux commerces et des locaux artisanaux ont été la cible de dégradations, engendrant des difficultés considérables pour l'activité. Par souci de solidarité, la Région fait le choix de débloquer, en urgence, une enveloppe pour mettre en place une aide aux commerçants et aux artisans.

Les commerçants et artisans ayant déclaré un sinistre à leur assurance consécutivement à ces événements, pourront solliciter auprès de la Région une aide sous la forme d'avances remboursables, pour faciliter les réparations à hauteur de 50% des investissements nécessaires, dans la limite de 50 000 euros.

*« La préservation des services, des commerces et de l'activité économique en général dans nos quartiers est essentielle. Les violences, d'où qu'elles viennent, sont inacceptables, et ne peuvent conduire à la dégradation de ce qui participe à la qualité de vie. La Région réaffirme son attachement aux quartiers, et je rappelle le soutien apporté tant à la vie associative, culturelle et sportive, qu'au renouvellement urbain »*, déclare la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay.

Le dossier de demande est disponible sur la plateforme de demandes en ligne de la Région <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

**CONTACTS PRESSE :**

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08